



Donner moins d'argent de poche à votre fille qu'à votre fils... impensable ?

**Dans le monde
du travail, les femmes
sont pourtant payées
20% de moins
que les hommes.**

Réagissons !

La loi sur l'égalité interdit les discriminations depuis 10 ans.

www.leg.ch

Campagne menée par les Bureaux de l'égalité romands